

## AVIS PUBLIC

**EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, BRIGITTE DESRUISSEUX DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON QUE :**

Le conseil de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, à une assemblée ordinaire du conseil fixée au 4 novembre 2019, à 19 h, étudiera la demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble suivant :

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE No. 2019-03.**

Le propriétaire demande une dérogation mineure pour le lot 6 323 402 et 6 323 401 du cadastre de Québec à Sainte-Edwidge-de-Clifton,

**Nature de la demande :**

Description du projet et raison(s) de la demande de dérogation mineure :

La demande a pour but de permettre le lotissement du lot 6 323 401 avec une profondeur inférieure à 50 mètres ce qui contrevient à l'article 5.2.2 du *règlement de lotissement #356-14* ainsi que de permettre une marge de recul avant de 3 mètres alors que l'article 34.1 du *règlement de zonage #354-14* exige 15 mètres.

Une dérogation mineure pourrait régulariser cette situation.

*Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande peut se présenter à l'assemblée mentionnée précédemment et qui se déroulera au 1439, chemin Favreau, Sainte-Edwidge-de-Clifton.*

**DONNÉ À SAINTE-EDWIDGE-DE-CLIFTON CE 16<sup>e</sup> JOUR DU MOIS D'OCTOBRE DEUX MILLE DIX-NEUF.**

\_\_\_\_\_  
Brigitte Desruisseaux,  
Directrice générale, secrétaire-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Brigitte Desruisseaux, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 octobre 2019, entre 9 h et 16 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2019.

---

Brigitte Desruisseaux  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

